PRÉFET
DE LA SEINE-
MARITIME

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction départementale
des territoires et de la mer

FORMULAIRE DE RECUEIL PHOTO

Veuillez compléter les champs ci-dessous :

NOM : Prénom :

☐ Autorisation d'enseigner
lorsqu'il s'agit d'un renouvellement merci d'indiquer votre numéro d'autorisation :

☐ Autorisation d'animer
lorsqu'il s'agit d'un renouvellement merci d'indiquer votre numéro d'autorisation :

☐ Autorisation temporaire et restrictive d'exercer

Afin de finaliser votre dossier et vous faire parvenir votre autorisation, veuillez nous adresser par courrier :
– 1 Photographie d'identité récente,
– 1 Enveloppe A5 affranchie au tarif en vigueur pour 20 grammes et libellée à vos nom et adresse

Apposez votre photo ici

Le lien pour effectuer la demande d'autorisation d'enseigner :
https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/autorisation-enseigner76
Le lien pour effectuer la demande d'autorisation d'animer les stages S.S.R :
https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/autorisation-animer-cssr76
Le lien pour effectuer la demande d'autorisation temporaire et restrictive d'exercer :
https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/atre76

Pour tout renseignement complémentaire :
ddtm-suivi-enseignants@seine-maritime.gouv.fr

Les documents demandés ci-dessus sont à envoyer à :
DDTM 76
SPERIC / Bureau de l'Éducation Routière
Cité administrative
2 Rue Saint-Sever – BP 76001
76032 ROUEN CEDEX